

Caractéristiques du centre de santé : Centre municipal de santé, polyvalent composé de 7 MG et 5 médecins spécialisés

Caractéristiques de son implantation : Commune ayant entre 15 000 et 20 000 habitants, ayant 2 quartiers prioritaires de la Ville et située en zone d'action complémentaire

★ **PRISE DE RENDEZ-VOUS**

- Deux motifs de consultation ont été créés pour les deux injections, espacés de 9 semaines. Pas de prise de rendez-vous en ligne possible, pour l'instant c'est nom d'un professionnel qui contacte les patients et leur donne rendez-vous. (Rappel : on vaccinera en priorité nos patients traitants, ceux entre 65 et 75 ans avec comorbidités et ceux de plus de 75 ans)
- Deux séances par semaine pour l'instant, sur le temps de consultation habituel des médecins, lundi matin avec Dr. Nom du professionnel et mardi matin avec le Dr. Nom du professionnel.

★ **ACCUEIL DES PATIENTS**

- Comme pour une consultation normale. Seule différence : en plus de la fiche suiveuse, il faudrait donner aux patients une fiche d'information sur les effets indésirables du vaccin.
- Enregistrement habituel,

★ **CONSULTATION ET VACCINATION PAR LE MEDECIN**

- Pour rappel en termes de circuit des patients : 3 patients vont se croiser autour du cabinet du médecin, dont deux dans la salle d'attente : celui qui est en train de se faire vacciner (dans le cabinet), celui qui attend son tour et celui qui a déjà été vacciné et attend une fois une vaccination terminée, le médecin accompagne le patient dans la salle d'attente l'invitant à attendre 15 min., invite le prochain patient à entrer et libère le patient qui a déjà attendu les 15 min. post-injection
- Consultation / prise en charge médicale et injection :
 - Recueil du consentement éclairé (oral suffit), selon la fiche ministérielle
 - Interrogatoire et examen clinique selon fiche CMG
 - Préparation et injection du vaccin : selon fiche ministérielle
 - Conduite à tenir en cas d'anaphylaxie : selon la fiche ministérielle
- Partie administrative à réaliser par le médecin :
 - Mettre un mot dans le dossier médical (Crossway), y compris le fait qu'il a donné un consentement éclairé
 - Remplir la partie « Vaccination Covid » à l'aide de l'application e-CPS, selon la fiche ministérielle

★ FACTURATION

- selon la fiche faite par nom du professionnel (en gros c'est une VAC). C'est par la suite que la CPAM nous reversera 5,40 euros pour chaque enregistrement de patient dans Vaccin Covid